



# DiscAudio VB 2026

Dimanche 20 Septembre 2026.  
Répondre avant le 15 Septembre 2026.

## Bulletin d'inscription

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Code postal et Ville ;**

**Téléphone :**

**e-mail :**

**Immatriculation du véhicule :**

Les réservations et paiements se font avec ce bulletin, ou directement sur le site web (Carte Bancaire).

Règlement par chèque à l'ordre de "Association Port d'Albret FM" à joindre obligatoirement avec ce bulletin.

**Je réserve ..... tables et je joins mon règlement de ..... €.**

Fait à

le .... /.... / 2026.

Signature



## REGLEMENT

### Article 1

DiscAudio VB est une bourse aux audiogrammes et matériels ouverte aux professionnels, associations et particuliers ne proposant à la vente que du matériel leur appartenant et en rapport avec la musique, qui aura lieu le 20 septembre 2026 à la Maison des Clubs, Avenue de la Liberté, 40480 Vieux Boucau les Bains, Les exposants devront fournir pour participer à cet événement :

La demande d'inscription dûment remplie • Le règlement intérieur signé,

- Une photocopie de la carte d'identité
- Le paiement correspondant à la réservation.

### Article 2

L'organisateur se réserve le droit de refuser certaines participations notamment pour respecter le nombre maximum de participants, pour les dossiers incomplets avant le 15 septembre 2026 ou pour tout stand qui ne serait pas dans le thème de cette journée.

### Article 3

La vente de disques et vidéos pirates est strictement interdite en France. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et administratives. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants, y compris la saisie de phonogrammes prohibés dans l'enceinte du salon.

### Article 4

Heure d'arrivée 7h, l'installation devant être terminée pour 9h, heure d'ouverture au public.

Pas de déballage possible avant 17h30. Fin du salon 18h.

Chaque table mesure 1,80m x 76cms. Évaluez la taille finale de votre stand selon vos besoins (3 tables maxi), et afin que nous prévoyons les tables nécessaires. Veuillez nous contacter pour toute demande spéciale d'emplacement, mais tenez compte du fait que nous privilégierons la distribution permettant la meilleure circulation dans les salles. Il est formellement interdit de modifier le plan de salle. Il est également strictement interdit de fumer, d'afficher, de coller, d'agrafer, de suspendre au plafond et aux murs sous peine d'exclusion.

Aucune autre table ou grille ne seront acceptées par l'organisateur, les chaises seront fournies par l'organisateur. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur stand avant 17h30.

### Article 5

15€ par table. 3 tables maxi par exposant. Paiement à l'avance par chèque avec ce bulletin, ou par carte bancaire sur le site internet. Tout stand non payé avant le 18 septembre sera refusé.

Tout dossier incomplet ou non accompagné de son règlement sera considéré comme nul. La confirmation de l'inscription se fera par courriel.

### Article 6

Chaque exposant devra être en mesure de fournir une pièce d'identité ou document relatif à son activité, en cas de contrôle administratif et ce, jusqu'à la fin de la manifestation. Tout exposant ayant réservé un emplacement et absent le jour de l'événement, ne pourra prétendre au remboursement partiel ou total de ses réservations.

### Article 8

La signature de l'attestation d'inscription implique pour l'exposant son engagement à DiscAudio VB 2026 et le respect du présent règlement.

### Article 9

L'organisateur se dégage de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures et...). Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile. Article 13 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

Le ..... 2026

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)